

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2024

RECONNAÎTRE LE BÉNÉVOLAT DE SÉCURITÉ CIVILE - (N° 2383)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 8

présenté par

Mme Blin, M. Bourgeaux, M. Le Fur, Mme Bonnet, M. Cordier, Mme Petex, M. Bony, M. Hetzel,
M. Ray, M. Viry, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Dubois, M. Taite, M. Breton, M. Pauget,
Mme Serre, Mme Duby-Muller, Mme Louwagie et M. Forissier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.